

## Hambrégie et Europole : et maintenant on fait quoi ?

RL le 27.07.2014 par Cécile CHAMBRU.



La centrale électrique à combiné gaz doit être la première installation sur l'Europole. Photo DR

### **Le projet d'Hambrégie n'est pas encore enterré. Mais s'il voit le jour, ce sera avec beaucoup de retard. En attendant, quel est l'avenir de l'Europole 2, fraîchement aménagé ?**

Les opposants à Hambrégie mènent au score, avec deux buts d'avance devant la justice administrative. Mais le match n'est pas encore terminé. Car l'arbitre reste bel et bien Direct Energie, qui peut décider de siffler la fin de la rencontre, ou de jouer les prolongations. Et à l'heure d'aujourd'hui, le producteur d'électricité semble décidé à continuer de porter les couleurs de Hambrégie (lire notre édition d'hier).

« Tant que Direct Energie aura la volonté de mener le projet à terme, les élus seront à leurs côtés. Ce serait mal nous connaître que de penser que nous baisserons les bras aussi facilement », prévient Céleste Lett, député-maire de Sarreguemines.

## Les emplois

Celui qui revêt surtout là la casquette de vice-président chargé du développement économique de la Casc dit « respecter la décision de justice », mais est pour moins irrité. « Seuls des arguments de pure forme ont été retenus. Quand à la question des capacités financières, on va vraiment vérifier tout cela dans toutes les entreprises qui veulent s'installer ? », souffle-t-il. « Car finalement, aucun argument environnemental n'a été retenu. Car il n'y avait rien à remettre en cause. » Et de s'interroger si on a été demander l'avis des chômeurs de notre région. 50 emplois auraient été créés sur le site et 1 000 personnes auraient travaillé durant trois ans sur le chantier ». Avant de soupirer : « Pauvre France, on comprend mieux pourquoi cela va si mal... »

## L'avenir de l'Europole

Mais après tout, Hambrégie n'était qu'une partie de l'Europole. « Bien sûr, ce ne sera plus l'amorce que nous avions imaginée », ajoute Céleste Lett. Et à ceux qui estiment que la Casc a vu trop grand, l'élu répond que « c'est mal connaître le monde économique. Aujourd'hui, quand une entreprise vient vous voir, vous ne devez pas lui proposer un futur terrain. Mais un endroit où elle peut s'installer tout de suite ».

Et de glisser que « d'autres projets d'envergure sont à l'étude. Si l'on réunit les zones 1 et 2, l'Europole est le plus grand de Lorraine ».

**Cécile CHAMBRU.**